

155308-2026 - Competition

France – Repair and maintenance services for pumps, valves, taps and metal containers and machinery – Maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public

OJ S 45/2026 05/03/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Métropole Aix-Marseille-Provence

Email: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public

Description: Le présent accord-cadre a pour objet la maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Procedure identifier: c91ee011-fbac-4abd-aea7-7c8f04414182

Internal identifier: 71260040

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50500000 Repair and maintenance services for pumps, valves, taps and metal containers and machinery

Additional classification (cpv): 50513000 Repair and maintenance services of taps, 50512000 Repair and maintenance services of valves, 65111000 Drinking-water distribution

2.1.2. Place of performance

Postal address: MAMP - Direction de la commande publique 58 bd Charles Livon

Town: Marseille

Postcode: 13007

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: -Accord-cadre de services. -Accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. -

Accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R.

2162-14 du code de la commande publique. Les modalités d'émission des bons de commande figurent au CCAP. Lieu d'exécution des prestations : Territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence. -Appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles R. 2124-1

et suivants du code de la commande publique. -Quantité ou étendue de l'accord-cadre : La Métropole Aix Marseille Provence est compétente pour la gestion des fontaines à boire situées sur son territoire. A ce titre, la conclusion d'un accord-cadre est nécessaire pour assurer les

prestations de maintenances préventive et curative des fontaines. La description précise du besoin figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). -Minimum et maximum en valeur : L'accord-cadre est passé pour un montant minimum annuel de 12 000,00 euros HT et un montant maximum annuel de 250 000,00 euros HT. -Modalités d'envoi des plis Art 11 RC Conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la remise des plis par voie dématérialisée est obligatoire. Celle-ci devra être effectuée avant les date, heure et seconde limites de remise des plis indiquée en page de garde, dans les conditions présentées ci-dessous. Tout autre mode de transmission est interdit. La plate-forme de dématérialisation des marchés publics est accessible sur Internet à l'adresse suivante : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront se référer aux indications portées sur le guide de la dématérialisation annexé au présent règlement de consultation afin de garantir au mieux le bon déroulement de la procédure dématérialisée. -Transmissions successives de plis : Conformément à l'article R. 2151-6 du code de la commande publique, en cas de transmissions successives de plis, seul le dernier pli reçu sera analysé par l'acheteur. En effet, quelle que soit la nature des transmissions successives, seul est ouvert le dernier pli reçu par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des plis. Par conséquent, le dernier pli reçu par l'acheteur devra comporter l'ensemble des pièces de la candidature et de l'offre exigées par le présent règlement de consultation : - Les éléments relatifs à la candidature sont listés à l'article "Pièces de la candidature" du présent règlement de consultation ; - Les éléments relatifs à l'offre sont listés à l'article "Pièces de l'offre" du présent règlement de consultation. - Copie de sauvegarde selon l'Art 12 du RC -Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde (DCP ↪ Le Balthazar : DCP 2 Boulevard Euroméditerranée ↪ Quai d'Arenc, 13002 Marseille) ; Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. -Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> ; Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. -L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée ; Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation ; Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire ; La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : [https:// marchespublics.ampmetropole.fr/](https://marchespublics.ampmetropole.fr/) ; Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 8.1 du Règlement de la consultation. -Estimation de l'accord cadre par an est de 197 141,62 euros HT et 236 569,94 euros TTC. -Clause environnementale selon la description de l'article 3 du CCAP et l'article 4 du RC. -Mode de dévolution de l'accord cadre selon l'article 6 du règlement de consultation. -Durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Country: France

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 197 141,62 EUR

Maximum value of the framework agreement: 250 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: La présente consultation n'est pas allotie. Commande sur catalogue et offres promotionnelles cf CCAP Art 4.1

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public

Description: Le présent accord-cadre a pour objet la maintenance préventive et curative des fontaines à boire sur le domaine public du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Internal identifier: 0

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50500000 Repair and maintenance services for pumps, valves, taps and metal containers and machinery

Additional classification (cpv): 50513000 Repair and maintenance services of taps, 50512000 Repair and maintenance services of valves, 65111000 Drinking-water distribution

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 02/07/2026

Duration: 12 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 250 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: - Situation juridique : Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Capacité économique et financière : Conformément au II.- de l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: - Capacités techniques et professionnelles : Conformément au I.- de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Prix 70 %

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 70

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique 25 % -Sous-critère A : 50 % Intitulé : Pertinence des moyens humains et matériels mis à disposition pour l'exécution des prestations -Sous-critère B : 50 %

Intitulé : Pertinence de la méthodologie proposée pour l'exécution de la maintenance

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 25

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur environnementale 5% - Moyens mis en œuvre pour limiter les nuisances sonores lors des chantiers

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise/consultation/510330?orgAcronyme=t5y>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise/consultation/510330?orgAcronyme=t5y>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 10/04/2026 12:30:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 8 Months

Information about public opening:

Opening date: 10/04/2026 14:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Additional information: date prévisionnelle, séance non publique

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: voir documents de la consultation

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Métropole Aix-Marseille-Provence

Organisation providing offline access to the procurement documents: Métropole Aix-Marseille-Provence

Organisation receiving requests to participate: Métropole Aix-Marseille-Provence

Organisation processing tenders: Métropole Aix-Marseille-Provence

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Métropole Aix-Marseille-Provence

Registration number: 20005480700017

Department: 13

Postal address: 58 Bd Charles Livon

Town: Marseille

Postcode: 13007

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Contact point: Métropole Aix-Marseille-Provence - Direction Commande Publique

Email: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Telephone: +33 491997113

Internet address: <https://ampmetropole.fr>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Registration number: 17130005600024

Department: 13

Postal address: 31 rue Jean-François Leca

Town: Marseille

Postcode: 13002

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Contact point: greffe.TA-marseille

Email: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: 0491134813

Fax: 0491811387

Internet address: <https://www.telerecours.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 35552f04-01cb-4f58-b22b-4da909a50de1 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 03/03/2026 17:28:40 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 155308-2026

OJ S issue number: 45/2026

Publication date: 05/03/2026